



Mission régionale d'autorité environnementale

BRETAGNE

REÇU LE  
- 6 JAN. 2025  
MAIRIE DE LA MALHOURE

**Information de la mission régionale  
d'autorité environnementale de Bretagne  
sur l'élaboration du plan local de l'urbanisme  
à La Malouhre (22)**

n° MRAe 2024-011838

La MRAe de Bretagne n'a pas pu étudier, dans le délai de trois mois qui lui était imparti, le dossier mentionné ci-dessus et reçu le 3 octobre 2024. En conséquence elle est réputée n'avoir aucune observation à formuler.

La présente information sera :

- notifiée à la personne publique responsable ;
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou mis à la disposition du public ;
- mise en ligne sur le site internet de la MRAe ([www.mrae.developpement-durable.gouv.fr](http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr)).

Fait à Rennes, le 6 janvier 2024

Pour la MRAe Bretagne,  
le président

*Signé*

Jean-Pierre GUELLEC

